



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2023
De la 5^e séance ordinaire tenue au
341, rue Principale Nord, local 3050
Amos (Québec) J9T 2L8**

Les membres du conseil d'administration :

PRÉSENCES

M^{mes} Marie-Claude Auger
Carolane Bouchard
Sylvette Caron
Martine Dionne, via TEAMS

MM. Éric Bourque, via TEAMS
Olivier Duchesne
Marco Labrecque
Jacquelin Roy, vice-président
Stéphane Saulter, président
David Simard

ABSCENCES

M^{mes} Laurence Boutin,
Élise Gingras

Les directions de services :

M^{mes} Johanne Godbout, directrice du Service du secrétaire général et des communications, secrétaire générale
Marie-Hélène Grondin, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires

M. Yannick Roy, directeur général

1. Ouverture de la séance

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par monsieur Stéphane Saulter.

Il est 19 h.

2. Présentation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 20 février 2023 (reporté)
4. Intervention de l'assemblée
 - 4.1 Syndicat du personnel de soutien
5. Rapport du directeur général
 - 5.1. Rapport d'activités
 - 5.2. Reddition de compte
6. Rapport des services
 - 6.1. Enseignement
 - 6.1.1 Adoption du plan quinquennal 2023-2028



- 6.1.2 Adoption de l'organisation scolaire 2023-2024
- 6.2. Ressources financières
- 6.3. Ressources humaines
- 6.4. Ressources informatiques
- 6.5. Ressources matérielles
- 6.6. Secrétariat général et des communications
 - 6.6.1 Démission de la représentante des professionnels
 - 6.6.2 Dépôt du plan triennal de répartition et de destination immeubles 2022-2025, actes d'établissements et de la liste des écoles 2023-2024, des centres et des bâtiments 2023-2024
7. Rapport des comités
 - 7.1 Gouvernance et éthique
 - 7.1.1 Adoption des nominations des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James
 - 7.1.2 Adoption d'une procédure d'analyse des déclarations d'intérêts
 - 7.2. Ressources humaines
 - 7.3. Transports
 - 7.4 Vérification
8. Affaires diverses
9. Date de la prochaine rencontre
10. Levée de la séance

CA-7661-23

**2. — ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jacquelin Roy,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté ;

QUE la présidence d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du 20 février 2023

Document déposé :

- Procès-verbal du 20 février 2023

Ce point a été reporté à la prochaine séance.

4. Intervention de l'assemblée

4.1 Syndicat du personnel de soutien

Madame Pascale Boilard, présidente du syndicat du personnel de soutien Harricana-CSN, exprime les insatisfactions liées aux offres patronales déposées dans le cadre des négociations du renouvellement des conventions collectives du personnel de soutien scolaire. Elle sollicite l'appui des administratrices et des administrateurs dans leur rôle d'influence auprès de la Fédération des centres de services scolaires du Québec.



5. Rapport du directeur général

5.1 Rapport d'activités

Document déposé :

- Rapport d'activités

Le directeur général dépose son rapport d'activités couvrant la période du 13 février 2023 au 24 mars 2023.

13 février

Coordination

Rencontre valorisation du milieu (secteur Barraute – équipe-école)

14 février

CRT (directions établissement)

15 février

Comité consultatif de gestion

16 février

Rencontre direction d'établissement

20 février

Coordination

Conseil d'administration

24 février

Rencontre FCSSQ

27 février

Rencontre direction et direction adjointe

28 février

Rencontre direction

Rencontre CÉFAR

Action Réussite

3 mars

Forum des DG

6 mars

CA extraordinaire – ADGSQ

Coordination

Rencontre bureau de direction

Forum spécial des DG

7 mars

Présentation – projet accueil et intégration

Rencontre direction de service

Comité ressources humaines

8 mars

Rencontre direction de service

Rencontre comité de budget

9 mars

Travaux – tableau synthèse PEVR

CA – ADGSQ



10 mars
Supervision professionnelle - direction
Forum spécial des DG

13 mars
Coordination
Bureau de direction
Rencontre Ville/CSSH
Comité de parents

14 mars
Coordination COP
Rencontre projet CPDP régional

15 mars
Comité consultatif de gestion

16 mars
Forum des DG
Rencontre avec directeur du Service des ressources matérielles
Gestion de crise – confinement barricadé pavillon La Forêt

17 mars
Comité consultatif de gestion spécial

20 mars
Coordination
Présentation du projet accueil-intégration

21 mars
Entrevues – poste direction adjointe au Service de l'enseignement
Forum des DG

23 mars
Rencontre – suivis ADGSQ
Rencontre comité du budget
Bureau de direction

24 mars
Bureau de direction

ENTREVUES

Aucune entrevue n'a été réalisée dans cette période de l'année.

5.2 Reddition de compte

Document déposé :

- Reddition de compte CA 13 février 2023 au 24 mars 2023

Le directeur général dépose sa reddition de compte pour la période du 13 février 2023 au 24 mars 2023.

1. Direction générale
DG-102-23 Participation financière – Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue
DG-105-23 Affectation au poste de régisseur à la Résidence étudiante Harricana
2. Service des ressources humaines
3. Service des ressources financières
4. Service des ressources matérielles
DGRM-098-23 Octroi de contrat – mandat d'audit de vérification externe 22-23/23-24



DGRM-099-23 Octroi de contrat – réfection entrées d'eau 12 bâtiments
DGRM-100-23 Octroi de contrat – réfection ouvertures pavillon foresterie d'Amos
DGRM-101-23 Octroi de contrat – réfection partielle revêtement planchers ESA pavillon La Calypso
DGRM-103-23 Octroi de contrat – acquisition d'une excavatrice pour le CFPH
DGRM-106-23 Octroi de contrat – installation d'un pont roulant autoportant CFPH

5. Service de l'enseignement et des services complémentaires
6. Service des ressources informatiques
7. Service du secrétariat général et des communications

6. Rapport des services

6.1 Enseignement

6.1.1 Adoption du plan quinquennal d'organisation scolaire 2023-2028

- Document déposé :

Plan quinquennal d'organisation scolaire 2023-2028

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire s'est doté d'un plan quinquennal d'organisation scolaire de ses établissements primaires et secondaires depuis plus d'une décennie ;

CONSIDÉRANT son intention de poursuivre cette modalité d'organisation pour les cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT le dépôt du document en date du 20 février 2023 ;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvette Caron,

QUE ce conseil d'administration adopte le plan quinquennal d'organisation scolaire 2023-2028 avec les 5 grandes orientations suivantes :

- Le maintien des écoles ;
- L'offre des services éducatifs de qualité ;
- L'organisation pédagogique au préscolaire ;
- Les classes d'enseignement adaptées ;
- L'organisation pédagogique de ses écoles secondaires.

ADOPTÉE

6.1.2 Adoption de l'organisation scolaire 2023-2024

- Document déposé :

Organisation scolaire 2023-2024

CONSIDÉRANT les documents déposés à cette réunion ;

CONSIDÉRANT le respect des orientations du plan quinquennal d'organisation scolaire 2023-2028.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carolane Bouchard,

QUE ce conseil d'administration adopte le plan d'organisation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté par le Service de l'enseignement et des services complémentaires secteur jeunes.

ADOPTÉE

CA-7662-23

6.1.1 — ADOPTION DU
PLAN QUINQUENNAL
D'ORGANISATION
SCOLAIRE 2023-2028

CA-7663-23

6.1.2 — ADOPTION
DE L'ORGANISATION
SCOLAIRE 2023-2024

6.2 Ressources financières

Aucun sujet traité à ce point.

6.3 Ressources humaines

Aucun sujet traité à ce point.

6.4 Ressources informatiques

Aucun sujet traité à ce point.

6.5 Ressources matérielles

Aucun sujet traité à ce point.

6.6 Secrétariat général

6.6.1 Démission de la représentante des professionnels

Document déposé :

- Lettre de madame Diane De Serres

En vertu de l'article 175.8 de la Loi sur l'instruction publique, la secrétaire générale informe les administratrices et administrateurs que madame Diane De Serres a démissionné par écrit de son poste de représentante des membres du personnel professionnel en date du 31 mars 2023.

L'article 175.11 de cette même loi prévoit qu'une vacance à un poste de membre du personnel au conseil d'administration d'un centre de services scolaire est comblée par un membre substitut préalablement désigné à cette fin ou, à défaut, en suivant le mode prescrit pour la désignation du membre à remplacer pour la durée non écoulée du mandat. Aucun membre substitut n'ayant été désigné préalablement, le mode prescrit pour la désignation a été enclenché pour le remplacement. Aucune candidature n'a été soumise. Un second appel de candidatures sera fait en octobre prochain. Préalablement, une campagne de recrutement sera réalisée en septembre pour inciter les membres du personnel professionnel désirant devenir membre du conseil d'administration à répondre à l'éligibilité de candidature en devenant membre d'un conseil d'établissement.

6.6.2 Dépôt du plan triennal de répartition et de destination immeubles 2022-2025, actes d'établissements et de la liste des écoles 2023-2024, des centres et des bâtiments 2023-2024

La secrétaire générale dépose, pour entreprendre la consultation, le plan triennal de répartition et de destination immeubles 2022-2025, actes d'établissements et la liste des écoles 2023-2024, des centres et des bâtiments 2023-2024.

7. Rapport des comités

7.1 Gouvernance et éthique

7.1.1 Adoption des nominations des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James

CONSIDÉRANT le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ;

CONSIDÉRANT QUE ce dit règlement prévoit la formation d'un comité ayant pour rôle d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir aux règles d'éthique et de déontologie ;



CONSIDÉRANT le processus de recrutement réalisé ;

CONSIDÉRANT que les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont penchés sur le sujet lors de leur rencontre du 21 mars 2023 et qu'ils recommandent aux membres du CA de désigner trois personnes sur ce comité.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur David Simard,

De désigner les personnes suivantes, afin de siéger à ce nouveau comité :

- Monsieur André Bilodeau, employé retraité du CSS Harricana. Il fut successivement enseignant et directeur d'établissement ;
- Monsieur Alfonso Torres Insignares, père à la maison de quatre enfants dont trois font l'école à la maison. Il possède un intérêt marqué en matière d'éducation ;
- Monsieur Alexy Vezeau, ancien membre du conseil d'administration.

QUE la durée du mandat des membres de ce comité soit de cinq ans.

ADOPTÉE

7.1.2 Adoption d'une procédure d'analyse des déclarations d'intérêts

CONSIDÉRANT le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du comité de gouvernance et d'éthique d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jacquelin Roy,

D'adopter une procédure d'analyse des déclarations d'intérêts des administratrices et des administrateurs.

ADOPTÉE

CA-7665-23

7.1.2 — ADOPTION D'UNE
PROCÉDURE D'ANALYSE DES
DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

7.2 Ressources humaines

Aucun sujet traité à ce point.

7.3 Transports

Aucun sujet traité à ce point.

7.4 Vérification

Aucun sujet traité à ce point.

8. Affaires diverses

Aucun sujet traité à ce point.

9. Dates de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 15 mai 2023.

CA-7666-23


10. — LEVÉE DE LA
SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Duchesne,



QUE la séance soit levée. Il est 21 h.

ADOPTÉE


Stéphane Saulter, président


Johanne Godbout, secrétaire générale